

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 275-280

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__275_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

VARIÉTÉS.

1. — *La Dette italienne et la France.*

Nous croyons utile d'appeler l'attention de nos lecteurs sur le rapport très remarquable que vient de présenter M. Luigi Novelli, directeur général de la dette publique d'Italie, sur les comptes de l'administration de la dette publique italienne pour l'exercice du 1^{er} juillet 1889 au 30 juin 1890.

Ce rapport à la commission de surveillance, qui est fait avec la lucidité et la méthode qui distinguent les documents statistiques de l'Italie, est divisé en trois grandes parties :

- 1^o Exposé des comptes de l'exercice 1889-1890 ;
- 2^o Mouvement et répartition des titres en circulation ;
- 3^o Fonctionnement de l'administration de la dette.

Voici, d'après la première partie du rapport, quelle était la situation de la dette publique italienne au commencement et à la fin de l'exercice 1889-1890 :

	1 ^{er} juillet 1889. — lire.	30 juin 1890. — lire.	AUGMENTATION durant l'exercice. — lire.
Rente.	489,295,422	489,668,094	372,672
Capital nominal.	9,966,218,109	10,020,856,049	24,637,940

Cette dette se composait comme suit au 30 juin 1890 :

	RENTE ou annuité. — lire.	CAPITAL nominal. — lire.
5 p. 100 italien	442,249,221	8,844,984,425
3 p. 100 italien	6,405,410	213,513,665
Autres dettes inscrites ou non inscrites	41,013,463	962,357,959
Totaux	489,668,094	10,020,856,049

Il faut ajouter au chiffre de l'annuité l'amortissement des dettes remboursables. Sur le total de la rente, le Trésor a prélevé, en raison de la taxe de 13.20 p. 100 sur les revenus mobiliers, et de la taxe de circulation, 64,321,782 lire.

Les paiements, nets d'impôts, effectués pour le service de la dette consolidée et remboursable, pendant l'année 1889-1890, se sont élevés à 437,405,397 lire.

Ces paiements ont été faits en Italie, par :

La caisse de la direction générale de la dette, pour .	60,218,846 lire
La trésorerie centrale, pour	4,943,909
Les trésoreries provinciales, pour	188,072,040
Diverses banques italiennes, pour.	33,787,225
Total des paiements faits à l'intérieur. .	282,522,020 lire

A l'étranger, les paiements faits pour le compte de la dette italienne se sont élevés à 150,383,377 fr., soit près de 35 p. 100 du total. La proportion avait été de 38 p. 100 l'année précédente (1888-1889).

Voici le détail de ces paiements à Paris :

Par MM. de Rothschild frères	112,657,148	} 118,762,199
Par le Crédit industriel et commercial.	4,081,018	
Par la Société générale	1,024,033	

MM. de Rothschild font le service de la dette 5 p. 100 et 3 p. 100; le Crédit industriel et commercial, celui des obligations Victor-Emmanuel 1863; la Société générale, celui de quelques-uns des emprunts pontificaux.

Le total des paiements effectués en France représente 78 p. 100 du total des rentes italiennes payées à l'étranger et près de 27 p. 100 du total de la dette italienne. Il résulte de ces chiffres qu'en capitalisant à 4 1/2 p. 100 le revenu des divers fonds italiens, la France posséderait environ **2 milliards 600 millions** de valeurs italiennes. C'est un chiffre considérable qui dépasse toutes les prévisions et sur lequel il importe d'appeler l'attention. Il montre en effet l'appui énorme que le crédit de l'Italie a trouvé près de nos capitalistes français alors que les autres nations étrangères possèdent un chiffre bien moindre de valeurs italiennes.

En effet, les paiements effectués sur les autres places s'élèvent, à Londres :

Par la banque Hambro et C ^{ie}	10,743,189	} 12,985,998
Par MM. de Rothschild frères	1,324,144	
Par MM. Baring frères.	918,665	

qui, capitalisés à 4 1/2 p. 100, représentent environ 290 millions.

En Allemagne, les paiements effectués pour le compte de l'Italie se détaillent comme suit, à Berlin :

Par MM. Robert Warschauer.	7,415,691	} 19,634,879
Par MM. Mendelssohn et C ^e	7,282,084	
Par MM. Bleichröder.	4,927,104	

qui, capitalisés à 4 1/2 p. 100, représentent 430 millions environ.

En résumé, tandis que l'Allemagne possède seulement 430 millions de valeurs italiennes et l'Angleterre 290 millions, la France en possède pour 2,600 millions.

La quantité et la proportion des rentes italiennes payées à l'étranger sont en diminution sensible depuis 1887-1888 seulement, mais à cette époque elles avaient augmenté dans une forte mesure, à la suite de la suppression de la formalité de l'*affidavit* pour le paiement des coupons à l'étranger. D'après un tableau publié dans le rapport, et contenant les paiements faits par le service de la dette depuis 1875, nous voyons que les paiements se sont ainsi répartis à différentes époques :

	PAIEMENTS en Italie.	PAIEMENTS à l'étranger.	TOTAL des paiements.
	millions de lire.	millions de lire	millions de lire.
1875	351,8	84,5	436,3
1880	391,9	116,7	508,6
1884-1885	347,2	103,8	451
1885-1886	335,8	124,7	860,5
1886-1887	308,9	120	428,6
1887-1888	285,9	159,8	445,7
1888-1889	267,5	163,1	430,6
1889-1890	286,5	150,9	437,4

La proportion des paiements faits à l'étranger pour la rente 5 p. 100 italienne consolidée a été en moyenne :

Pour les quatre années 1875 à 1878 inclus, de	19.4 p. 100
— 1879 à 1882 — de	21.7 —
— 1883 à 1885-1886, de	24.2 —
— 1886-1887 à 1889-1890, de	34.1 —
Pour les seize années depuis 1875	24.8 —

Du seul chef de sa rente 5 p. 100 consolidée, l'Italie a payé, depuis 1875, à l'étranger, c'est-à-dire pour la presque totalité à la France, 1,273 millions, sur un total d'arrérages de 5 milliards 482 millions.

Le nombre des titres 5 p. 100 de la dette italienne inscrits et en circulation était, au 1^{er} juillet 1889, de 2,264,564, ainsi répartis :

Titres nominatifs.	435,534	pour	210,701,868 lire de rente.
Titres au porteur.	1,821,594	—	229,413,819
Titres mixtes	7,436	—	2,133,535
Totaux	2,264,564	pour	442,249,222 lire de rente.

Pour la rente italienne 3 p. 100, le nombre des inscriptions de titres en circulation s'élevait comme suit, au 1^{er} juillet 1890 :

Titres nominatifs. . . .	17,960	pour	4,424,315 lire de rente.
Titres au porteur. . . .	26,862	—	1,969,443
Titres mixtes	97	—	11,652
Totaux	44,859	pour	6,405,410 lire de rente.

Un décret de janvier 1883 a établi auprès de la maison Rothschild frères, à Paris, pour le service de la dette italienne à l'étranger, une délégation du Trésor italien, qui possède, dans des limites déterminées, les attributions des intendances de finances du royaume. Le rôle de cette délégation consiste à recevoir les demandes de conversion des titres au porteur en titre nominatifs et réciproquement, ou de transfert des titres nominatifs d'un possesseur à un autre, de transmettre ces demandes à la direction générale de la dette, et de recevoir de cette dernière, pour les transmettre aux intéressés, les nouveaux titres résultant de ces opérations.

Les opérations de la délégation, qui a commencé à fonctionner en mai 1883, se sont élevées, jusqu'au 30 juin 1890, à 631 conversions de titres 5 et 3 p. 100, pour lesquelles il a été créé 676 nouveaux titres, représentant un total de 3,238,950 lire de rente.

A. NEYMARCK.

2. — *Le Traitement de la rage à l'Institut Pasteur.*

Les *Annales de l'Institut Pasteur* viennent de publier la statistique des vaccinations antirabiques pratiquées pendant l'année 1890. Pendant cette année, 1,546 personnes ont été traitées à l'Institut. Actuellement le chiffre des sujets qui, depuis la création de l'établissement, c'est-à-dire depuis 1886, sont venus suivre le traitement, atteint 10,000, — 9,433 jusqu'à la fin de 1890.

Sur ce total, l'étranger a fourni une part importante, 814 encore l'an dernier sur 1,540. Le plus grand nombre des étrangers sont venus d'Angleterre, de Belgique, de Grèce et du Portugal; mais il en est venu aussi de Turquie et d'Égypte, du Brésil et des États-Unis, des Indes anglaises et des Indes néerlandaises.

Cette part fournie par les pays étrangers tend cependant et tendra de plus en plus à diminuer. Car il existe maintenant des instituts antirabiques, où la méthode de Pasteur est appliquée avec succès, dans beaucoup de grandes villes d'Europe. Il y en a à Varsovie, à Odessa, à Lisbonne, à Milan, à Naples, à Bucharest et jusqu'en Amérique, à New-York.

L'institut de Bucharest vient même de se signaler par une victoire semblable à celle qui marqua les débuts de la méthode pastoriennne à Paris. On se rappelle les dix-neuf Russes mordus par un loup enragé et venus à l'Hôtel-Dieu en 1886, pour se soumettre à la vaccination antirabique. La morsure du loup enragé est autrement terrible que celle du chien. En Russie, on s'accorde généralement à dire que toute personne mordue par un loup enragé est vouée à une mort presque certaine. Sur 340 cas réunis en différents pays, on relève 200 décès, soit une mortalité de 60 p. 100.

Sur les 19 Russes mordus il aurait donc dû en mourir 11 ou 12. Trois seulement succombèrent après le traitement, et les vaccinations n'avaient pu être commencées que quelques jours après l'accident.

Un fait semblable vient de se passer en Bukowine. Une trentaine de personnes ont été mordues par une louve enragée. Les médecins s'empressèrent d'expédier 29 des paysans mordus à l'Institut Pasteur de Bucharest. Trois seulement sont morts; les autres ont été renvoyés guéris dans leur village.

Sur les 1,546 personnes traitées en 1890, à Paris, 11 sont mortes de la rage après la série des inoculations, ce qui donne une mortalité totale de 0,71 p. 100.

Mais pour apprécier exactement la valeur et l'efficacité du traitement, il importe de noter que sur ces 11 personnes, 6 ont succombé dans les quinze jours qui ont suivi les inoculations, et 5 seulement à une époque plus éloignée.

Or, la méthode de Pasteur a pour but, par des inoculations successives de virus atténué, de rendre les centres nerveux de l'individu mordu réfractaires à l'action du virus rabique, qui de la plaie tend à se propager vers ces centres. Le virus met un certain temps, temps variable, plus ou moins long suivant les parties atteintes par la morsure, pour arriver jusqu'au bulbe et au cerveau. Il s'agit donc en quelque sorte de le gagner de vitesse.

Les expériences faites sur les chiens autorisent à penser que si le sujet succombe dans la quinzaine qui suit le traitement, les centres nerveux ont été atteints par le virus rabique avant que le virus atténué ait pu agir. En d'autres termes, le traitement n'a pas été commencé assez tôt.

Il est donc juste de ne pas tenir compte de ces cas, car on ne saurait demander à la méthode plus qu'elle ne peut donner. Il ne resterait donc que 5 morts pour 1,540 personnes traitées, ce qui réduit la mortalité à 0,32 p. 100.

Cette proportion est la plus satisfaisante et la plus faible qu'ait donnée la méthode pastorienne depuis la création de l'Institut. Voici en effet le nombre des cas traités avec le nombre des décès depuis 1886.

	PERSONNES traitees.	MORTS	MORTALITE
1886.	2,671	25	0.94 p. 100
1887.	1,770	13	0.73 —
1888.	1,622	9	0.55 —
1889	1,830	6	0.33 —
1890.	1,530	5	0.32 —

Ce qui pour les 9,433 cas traités pendant ces cinq années donne 58 morts et une mortalité de 0,61 p. 100. On voit que la mortalité générale n'a cessé de décroître et se réduit de plus en plus.

Les résultats ne sont pas moins intéressants si l'on divise les cas par catégories suivant le siège des morsures. Il est reconnu qu'au point de vue de la gravité et de la rapidité de l'invasion des symptômes rabiques, les morsures peuvent se classer dans les trois catégories suivantes :

Morsures à la tête et au visage ;

Morsures aux mains ;

Morsures aux membres et au tronc.

Les premières sont les plus redoutables, d'une part parce que les parties sont à

nu et que la salive de l'animal pénètre plus facilement les plaies, de l'autre parce que le virus a moins de chemin à parcourir pour gagner les centres nerveux.

Si l'on consulte la statistique générale depuis l'origine des vaccinations jusqu'au 31 décembre 1890, on relève les chiffres suivants :

		MORTS.	MORTALITÉ.
Morsures à la tête et au visage . . .	789	16	2.02 p. 100
Morsures aux mains.	5,265	33	0.62 —
Morsures au tronc et aux membres .	3,379	9	0.26 —

Si maintenant on se reporte à la statistique de 1890, on voit que les morsures se répartissent ainsi:

		MORTS	MORTALITÉ.
Morsures à la tête et au visage . . .	117	1	0.85 p. 100
Morsures aux mains.	878	4	0.45 —
Morsures au tronc et aux membres. .	545	0	0.00 —

Ces chiffres sont une victorieuse réponse aux détracteurs de la méthode de Pasteur. Ils sont un peu plus probants que les résultats fournis par la lymphé de Koch chez les phthisiques: Sans doute on objecte que tous les sujets qui se présentent à l'Institut n'ont pas été mordus par des chiens enragés. C'est possible, bien que je ne pense pas que beaucoup de personnes envisagent le voyage à la rue Dutot comme une partie de plaisir et consentent à subir les vaccinations sans des raisons sérieuses de se croire en danger.

Mais on n'inocule pas sans une enquête préalable toute personne qui se présente à l'Institut. Dans les statistiques, les cas sont partagés en trois tableaux, suivant que la rage de l'animal mordeur a été démontrée expérimentalement, a été reconnue par un vétérinaire ou est seulement soupçonnée.

Or, la comparaison de ces trois tableaux ne montre pas que la mortalité soit moins grande dans le dernier cas que dans le premier. En 1890, c'est même le contraire, la mortalité est de 0.46 p. 100 pour les personnes mordues par des animaux simplement suspects de rage; elle est de 0 pour les cas où le doute n'était pas possible.

Qu'on ergote d'ailleurs autant qu'on voudra autour de ces chiffres, il n'en est pas moins acquis qu'il ne meurt pas 1 sujet sur 300 mordus après la vaccination pastorienné, tandis que sur 100 personnes mordues par des chiens enragés et abandonnées à elles-mêmes, 16 au moins sont vouées à une mort certaine.

Docteur X...
du *Petit Journal*.